



**AVIS DE CONVOCATION :
40^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES
DU CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST**

Bonjour,

C'est avec plaisir que le conseil d'administration et toute l'équipe du Chez-Nous de Mercier-Est vous invitent à la 40^e assemblée générale annuelle des membres (AGA) du Chez-Nous de Mercier-Est qui se déroulera le **jeudi 9 juillet 2026, de 10 h à 12 h, au Chez-Nous de Mercier-Est à :**

**Le Chez-Nous de Mercier-Est
7958, rue Hochelaga, Montréal (Québec), H1L 2K8**

Venez découvrir le bilan de l'année 2025-2026 ainsi que le dévoilement de nos projets pour l'année à venir. Profitez de cette occasion pour échanger avec les administrateurs et le directeur général. Vous trouverez dans notre convocation par courriel et sur notre site web les documents suivants :

- Procès-verbal de la dernière assemblée annuelle et assemblée extraordinaires des membres (4 juillet 2025)
- Proposition d'ordre du jour de l'AGA 2026
- Rapport annuel 2025-2026
- Rapport financier annuel 2025-2026

Pour obtenir une version papier, veuillez contacter la présidente du conseil d'administration, Mme Diane Charron, au 514 553-1493. Si vous souhaitez vous investir au sein du conseil d'administration du Chez-Nous de Mercier-Est, vous pouvez compléter le bulletin de mise en candidature et le remettre, dûment rempli, au secrétariat à l'attention de Mme Lyette Longpré ou par courriel à l'adresse suivante : lecheznous@lecheznous.org, au plus tard le **mardi 9 juin 2026 à 16 h**. Cette année, 3 postes sur 7 administrateurs sont en élection.

Veillez confirmer votre présence avant mardi 30 juin au secrétariat, par téléphone (514 354-5131) ; cela afin de bien vous accueillir. Nous vous attendons en grand nombre. Votre présence est importante afin de faire de cet événement un succès démocratique.

Lyette Longpré
Secrétaire du conseil d'administration
Le Chez-Nous de Mercier-Est

Olivier Bonnet
Directeur générale
Le Chez-Nous de Mercier-Est



Vous voulez voter lors de l'assemblée ? Seulement si votre carte de membre est valide !

Il faut être membre actif·ve pour avoir le droit de vote. Vous pouvez renouveler votre adhésion par téléphone, au secrétariat ou [en ligne](#) sur Amilia.

3 POSTES EN FIN DE MANDAT

Marche à suivre pour se présenter au conseil d'administration

Les membres (bénévoles, membres participants, organismes de soutien) qui veulent se présenter au Conseil d'administration sont invités à s'informer sur les critères consignés dans les règlements généraux ainsi que les profils recherchés, tels que définis par le conseil d'organisme pour répondre aux besoins de l'organisme et favoriser son développement.

Le conseil d'administration a fait aussi une réflexion sur les profils dont l'organisme aura besoin afin de continuer son développement. **La date limite pour envoyer sa candidature est le mardi 9 juin 2026 à 16h.**

MANDAT

Les membres du conseil d'administration sont élus pour une période de deux (2) ans, renouvelable deux fois (2) pour un total de six ans. Elles/ils sont élus par les membres en règle au cours de l'assemblée générale annuelle ou de toute assemblée générale extraordinaire tenue à cette fin.

ÉLIGIBILITÉ

Tout membre qui de bonne foi **manifeste un intérêt et une compréhension des rôles et des fonctions d'un conseil d'administration** peut se porter candidat. Tout membre dont le mandat à un poste du conseil d'administration s'est terminé est immédiatement rééligible.

MISE EN CANDIDATURE

Les membres actifs intéressés sont invités à **remplir le « Formulaire de mise en candidature »** disponible au siège social de la corporation et à le retourner au président du conseil d'administration.

PRÉSENTATION DES CANDIDAT·ES

Tous les candidats, s'ils le veulent, ont quelques minutes pour se présenter.

ÉLECTION ET NOMINATION

Il y a élection lorsque le nombre de candidatures est supérieur au nombre de postes à pourvoir.